

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2011

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir de M. Claude VUILLIET), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (pouvoir de M. Gilles CURTI), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME.

Absents excusés : M. Claude VUILLIET (pouvoir à M. Jean-Philippe MALLE), M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Gilles CURTI (pouvoir à Mme KIBLER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER, Mme Dana SOLECKI, (pouvoir à M. Christian MAMY), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER), M. Michel SAPORTA, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir à M. Roland de HEAULME), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 21 juin 2011

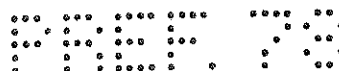
Date d'affichage de la convocation : 22 juin 2011

Nombre de conseillers en exercice : 71

Nombre de membres présents : 61

N° de l'ordre du jour :

2011.06.21 : Adhésion au Réseau de pépinières d'entreprises P3MIL.



□ **M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Créé en 1994, le Réseau P3MIL, Réseau des pépinières d'entreprises d'Ile-de-France, a pour objet de fédérer les pépinières d'entreprises d'Ile-de-France et de participer à toute action de développement et de promotion économique touchant à la création d'entreprises.

Le Réseau P3MIL fédère 32 pépinières et 3 incubateurs d'entreprises, représentant plus de 1 500 porteurs de projet et créateurs d'entreprises accompagnés. Réseau d'échanges, de réflexions et de propositions visant à améliorer et à faire évoluer les pépinières d'entreprises et les structures d'accompagnement à la création d'entreprises, il contribue à optimiser la qualité de prestation de ces structures dans l'intérêt des collectivités territoriales qui les ont initiées et des créateurs d'entreprises qui y sont accueillis.

L'adhésion au Réseau P3MIL permet de disposer d'un réseau de compétences et d'être accompagné dans la conception et le fonctionnement opérationnels de la structure :

- Organisation interne, ressources humaines et logistiques
- Organisation des services aux entreprises
- Accueil, animation de la pépinière
- Accompagnement des créateurs d'entreprises...
- Promotion et communication des pépinières des membres sur les salons et autres outils de promotion.

Il est proposé au Conseil communautaire l'adhésion de Versailles Grand Parc au Réseau P3MIL pour un montant de 1 200 €. A cette adhésion initiale s'ajoute la cotisation annuelle, d'un montant de 800 €, pour l'année 2011. Il est proposé au conseil communautaire le versement de cette cotisation qui permettra de bénéficier de l'assistance de P3Mil dès cette année pour le lancement de la pépinière d'entreprises.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le Conseil communautaire :

- 1) *décide l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au Réseau P3MIL pour un montant annuel de 1200€ ;*
- 2) *décide le versement de la cotisation de 800€ au titre de l'année 2011 ;*
- 3) *dit que les montants sont imputés sur le budget de Versailles Grand Parc au compte 6281 « concours divers (cotisations...) » ;*
- 4) *désigne M. Gilles PANCHER comme représentant de la communauté d'agglomération au Réseau P3MIL.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 61

Suffrages exprimés : 67 (Incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. (M. Olivier FRAUDEAU ne prend pas part au vote).

Pour le Président,
Par délégué,

Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services

